

### RAPPORT D'ACTIVITES 2011

MEMBRES DU COMITE	2
LE MOT DU PRESIDENT	3
ACTIVITES 2011	4-10
MEMBRES	11
COMPTES ET BILAN 2011, BUDGET 2011	12-14

**Yverdon-les-Bains, janvier 2012**

## **MEMBRES DU COMITE**

(DU 26 NOVEMBRE 2010 AU 24 NOVEMBRE 2011)

### **Présidence**

Roger Nordmann, président  
Jean-Claude Simonet, vice-président

### **Services cantonaux de l'action sociale**

Berne	Kathrin Asal, collaboratrice à l'office des affaires sociales
Fribourg	Jean-Claude Simonet, collaborateur scientifique au service de l'action sociale
Genève	Marie-Danièle Bruttin Troutot, adjointe à la direction générale de l'action sociale
Jura	Jean-Marc Veya, chef du service de l'action sociale
Neuchâtel	Daniel Schouwey, chef du service de l'action sociale
Valais	Simon Darioli, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

### **Villes**

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Michel Cornut, chef du service social Lausanne
Sion	Hugo Héritier, responsable du service social

### **Services privés**

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Laurent Mader, directeur de la FAS NE

### **Ecoles**

Verena Keller, professeure HES S2-EESP (VD)

### **Information sociale**

Alain Kolly, directeur de l'Action sociale de l'Hospice général (GE)

### **Membre d'honneur du comité**

Jean-Pierre Fragnière

### **Participent au comité avec voix consultative**

La CSIAS  
La CDAS  
Le GRAS  
Le ou la secrétaire générale de l'ARTIAS

## Le mot du président

### Une année 2011 sous le signe des assurances sociales

Pour l'ARTIAS, l'année 2011 a été marquée par un effort accru de suivi et d'anticipation des décisions politiques en matière d'assurances sociales. L'année a débuté par un gros morceau, à savoir l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'assurance chômage le 1er avril. A des degrés divers, les services sociaux communaux et cantonaux ont tous subi un afflux de personnes brutalement éjectées de l'assurance-chômage.

Le projet de veille législative a trouvé sa vitesse de croisière, avec des textes portant notamment sur les révisions de l'assurance-invalidité, sur la question de l'endettement des ménages et une analyse juridique sur les mesures actives du marché du travail. L'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance chômage a en effet également modifié la donne dans ce domaine, en stipulant que les mesures actives du marché du travail ne permettent plus de reconstituer un délai-cadre. La veille a aussi porté sur les conséquences des modifications de la loi sur l'assurance-maladie. L'ARTIAS s'est également attelée à comparer les réformes fiscales et les réformes des assurances sociales de ces 15 dernières années.

Pour sa part, le projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*» a progressé, puisque une partie du second module – sur l'évolution du marché du travail - est achevée. La progression est plus difficile que nous ne le pensions initialement. La complexité du système de protection sociale fait qu'il est difficile de découper la matière et de la faire analyser par des spécialistes capables de garder la vue d'ensemble. A notre sens, ces difficultés rendent ce projet encore plus indispensable que nous ne l'imaginions : face à une pareille complexité, des réformes constructives ne seront possibles qu'avec un cadre conceptuel clair. Nous espérons que ce projet y contribuera.

Une année à l'ARTIAS, c'est également un important travail de documentation et de gestion, de mise à jour du portail web, de statistiques, de suivi des normes de l'aide sociale, d'organisation de la journée d'automne, etc. Que toutes celles et ceux qui y ont contribué – collaboratrices et collaborateurs du secrétariat, membres du comité, membres des groupes de travail et correspondant-es dans les services – en soient ici remercié-es.

Roger Nordmann  
Président de l'ARTIAS

## INTRODUCTION

L'année 2011 a été marquée notamment par une intensification des veilles prospective et législative, qui ont désormais trouvé leur vitesse de croisière.

Une rubrique spécifique «*Veille*» a été ouverte sur le portail [www.artias.ch](http://www.artias.ch), alimentée essentiellement par Mme Spagnol, la juriste de l'ARTIAS, dont le temps de travail a été adapté en conséquence. Elle tient à jour les modifications qui touchent les assurances sociales et offre au surplus une analyse «*maison*» des enjeux et conséquences potentielles de ces modifications.

Au chapitre veille, l'ARTIAS a également cherché à élargir la réflexion, en liant la politique sociale avec d'autres domaines, tels l'aménagement du territoire ou la fiscalité. Des premiers jalons ont été posés dans ce sens cette année, qui mériteront approfondissement à futur, par exemple sur les conséquences sociales possibles de la gentrification des villes et de l'augmentation du coût de la mobilité. La contribution à un cours, sollicitée par l'Université de Fribourg, a également été l'occasion d'un gros travail de comparaison entre les réformes des assurances sociales et les réformes fiscales ces 20 dernières années, travail qui a également fait l'objet d'un «*Dossier du mois*».

L'ARTIAS a en outre demandé un avis de droit au professeur Andreas Auer quant à l'article 23 alinéa 3bis de la LACI (loi sur le chômage) version 4<sup>me</sup> révision. Cet avis de droit a été cofinancé avec différents partenaires (CLASS, Initiative des Villes, Cσίας).

Enfin, le projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*» suit son cours: le module 1 (état des lieux ou synthèse de la littérature, des raisons statistiquement significatives qui amènent à l'aide sociale) est terminé, traduit, prêt à être diffusé. La seconde partie est en cours.

Pour le reste, l'ARTIAS a poursuivi ses activités habituelles, a donné des conférences, des cours, a participé à des groupes de travail.

## ACTIVITES 2011

### Organes de l'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 24 novembre 2011, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'ARTIAS. Elle a accepté notamment le rapport d'activités et les comptes 2010, ainsi que le budget 2012.

Le comité, dont la composition figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises en 2011, dont une séance de deux jours en août. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget et les comptes, et le suivi du projet «*Cohérence*» il a mandaté le professeur Auer pour un avis de droit concernant la constitutionnalité de l'article 23 alinéa 3bis de la 4<sup>me</sup> révision LACI; il a pris connaissance du bilan après un an d'existence de l'agence de placement genevoise TRT, destinée aux bénéficiaires de l'aide sociale, et s'est intéressé au programme genevois de prévention et de lutte contre le surendettement. Lors de son séminaire d'été, le comité s'est entretenu avec Serge Gaillard, chef de la direction du travail au SECO. Collaboration ORP-aide sociale, effets de la 4<sup>ème</sup> révision LACI ont notamment été au centre des discussions.

Le comité s'est également penché sur les axes stratégiques de l'ARTIAS pour les années à venir et sur les nouveaux projets à développer.

Plusieurs membres du comité ont en outre participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

## **Veille prospective:**

### **Projet « Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse »**

La première partie du projet « Cohérence » est terminée, traduite, prête à être diffusée. La seconde partie est terminée pour ce qui est du lien entre les assurances sociales et le marché du travail. Le projet se poursuivra en 2012.

### **Projet de mise en lien de la politique sociale avec d'autres domaines**

Considérant la somme d'informations réunies par l'ARTIAS, l'objectif, à court et moyen terme, est d'élargir la réflexion et de confronter les modifications « sociales » et celles qui touchent d'autres secteurs, les plus divers (par exemple fiscalité, ou aménagement du territoire-logement-mobilité). Et dont on n'imagine pas forcément a priori l'ampleur des interactions.

Des premiers jalons ont été posés dans ce sens cette année (cours, conférences, publications), et une montée en puissance de ce projet est prévu pour les années prochaines.

## **Veille législative: [www.artias.ch](http://www.artias.ch)**

Conçue en 2010, la rubrique Veille législative a acquis sa propre autonomie en 2011, devenant non seulement une rubrique en soi, mais permettant au surplus à l'ARTIAS d'offrir une prestation supplémentaire.

Confiée à la juriste de l'ARTIAS, cette nouvelle fenêtre tient à jour les modifications qui touchent pratiquement toutes les assurances sociales. Elle offre au surplus une analyse des enjeux et conséquences potentielles pour les assuré-es que nous sommes toutes et tous. Faut-il rappeler que, par exemple, l'assurance-invalidité est repensée de fond en comble, que l'assurance-maladie compte des dizaines de chantiers ouverts ou que, après deux 11<sup>e</sup> tentatives avortées, la 12<sup>e</sup> révision de l'assurance-vieillesse et survivants pointe déjà le bout de son nez? Et on oublie volontairement la 4<sup>e</sup> révision de l'assurance-chômage, qui a précipité des milliers de personnes à l'aide sociale...

Dans ce contexte, plusieurs textes ont été publiés sur le site [www.artias.ch](http://www.artias.ch), dont voici les principaux:

- **« Surendettement des ménages: empoigner le problème aussi au niveau politique », avril 2011.** Ce texte, qui faisait suite à la Journée d'automne 2010 de l'ARTIAS consacrée justement à ce thème, tentait de mettre en lumière les méandres de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.
- **Assurance-invalidité:**
  - « L'adoption du second volet de la 6<sup>e</sup> révision fait réagir », mai 2011.
  - « Le premier volet de la 6<sup>e</sup> révision de la loi entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain », novembre 2011.
  - « Expertises médicales: le Tribunal fédéral étend les droits des assuré-es », nov 2011.
- **LAMal:**
  - Réseaux de soins intégrés: « Deux pas en avant, un pas en arrière », juillet 2011.
  - « Les réseaux de soins sont sous toit », septembre 2011.
  - Financement hospitalier: « Ce qui changera dès janvier prochain pour les assuré-es », août 2011.

La rubrique Veille législative, pour autant, n'est pas un électron libre. Elle a besoin des autres prestations fournies par l'ARTIAS pour exister, et vice-versa. Ainsi, pour tenter de mieux appréhender les conséquences humaines de chacune des révisions, elle peut bénéficier des nombreuses réflexions menées par l'ARTIAS « sur le terrain », notamment au travers du GRP (Groupe romand « prestations en matière d'aide sociale »).

## [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Le GSR traite de différents thèmes et sujets à caractère social en se basant sur la législation fédérale en la matière (partie fiches fédérales), sur les législations cantonales (partie fiches cantonales) et sur les organismes et institutions (partie adresses).

L'année 2011 a été marquée par la modernisation du site et une amélioration de la recherche par mot directement sur la page d'accueil. Ces changements ont été faits en collaboration avec son concepteur.

Le groupe de travail a tenu ses deux séances semestrielles et a poursuivi ses travaux de coordination des fiches fédérales et cantonales, veillant à ce qu'à chaque fiche fédérale corresponde une fiche cantonale. Il a traité également de l'opportunité de créer de nouvelles fiches sur certains sujets (p. ex. le suicide ou le placement en institution).

Par ailleurs, tant les fiches fédérales que cantonales ont été mises à jour en fonction des nouveautés et modifications législatives entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier ou au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Celles-ci ont été clairement indiquées dans la rubrique «*Quoi de neuf*» de la page d'accueil du GSR. Les adresses et les liens ont également fait l'objet d'un contrôle systématique et, au besoin, ont été modifiés en conséquence.

En ce qui concerne les statistiques, tant le nombre de visites du site que le nombre de pages lues accusent une diminution très importante. Comme nous l'ont confirmé nos partenaires (concepteur et hébergeur) dans la gestion du site, une diminution de cette ampleur (-67,68% pour le nombre de visites et -60,08% pour le nombre de pages lues) ne peut s'expliquer que par des modifications techniques dans la manière de comptabiliser certains éléments dans la statistique. Ces modifications sont notamment celles relatives au nombre de serveurs utilisés par les principaux utilisateurs du site, au paramétrage et règles de gestion pour référencer les sites appliqués par les «*moteurs de recherche*», dont le plus important est Google.

Il faut souligner aussi que cette baisse intervient de manière abrupte en décembre 2010, alors qu'une augmentation était observée mois après mois jusque-là, comme le montrent le tableau et le graphe suivants:

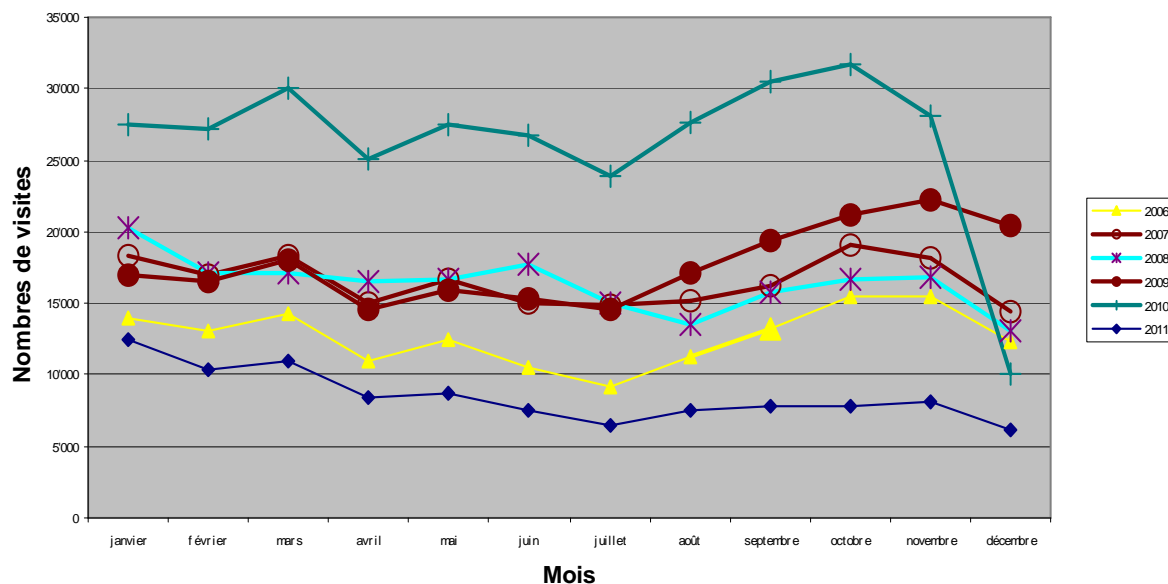
### Nombre de visites

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 09/10	Variations 10/11
janvier	13'937	18'381	20'353	17'019	27'490	12'398	61.53%	-54.90%
février	12'997	17'012	17'098	16'502	27'213	10'319	64.91%	-62.08%
mars	14'205	18'278	17'176	17'953	30'064	10'896	67.46%	-63.76%
avril	10'951	15'054	16'589	14'599	25'052	8'347	71.60%	-66.68%
mai	12'482	16'720	16'638	15'884	27'502	8'719	73.14%	-68.30%
juin	10'475	15'080	17'757	15'267	26'784	7'552	75.44%	-71.80%
juillet	9'189	14'831	14'984	14'633	23'818	6'409	62.77%	-73.09%
août	11'195	15'244	13'582	17'193	27'641	7'584	60.77%	-72.56%
septembre	13'272	16'158	15'760	19'345	30'522	7'820	57.78%	-74.38%
octobre	15'520	19'051	16'652	21'242	31'636	7'782	48.93%	-75.40%
novembre	15'460	18'230	16'800	22'225	28'042	8'124	26.17%	-71.03%
décembre	12'356	14'353	13'018	20'377	10'137	6'145	-50.25%	-39.38%
<b>Total</b>	<b>152'039</b>	<b>198'392</b>	<b>196'407</b>	<b>212'239</b>	<b>315'901</b>	<b>102'095</b>	<b>48.84%</b>	<b>-67.68%</b>
<b>Variations</b>		46'353	-1'985	15'832	103'662	-213'806		
<b>En %</b>		<b>30.49%</b>	<b>-1.00%</b>	<b>8.06%</b>	<b>48.84%</b>	<b>-67.68%</b>		

## Nombre de pages lues / Variations

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Pages</b>	683'647	803'262	805'864	865'926	883'300	352'588
<b>Variations</b>		119'615	2'602	60'062	17'374	-530'712
<b>En %</b>		<b>17.50%</b>	<b>0.32%</b>	<b>7.45%</b>	<b>2.01%</b>	<b>-60.08%</b>

### Statistiques fréquentation GSR 2006 - 2011



A noter enfin que cette conséquente diminution touche toutes les fiches, ce qui laisse là aussi penser que ce sont bien des modifications «*techniques*» qui sont à l'origine de cette baisse du nombre de visites et de pages lues. Fort de ce constat, on est en droit de s'interroger sur les raisons de l'importante augmentation constatée en 2009 et 2010 (+48,84%). Était-elle aussi due à des modifications «*techniques*» de comptabilisation statistique?

Les fiches fédérales les plus consultées durant l'année 2011 ont été «*Divorce et séparation*» (24'359 consultations), «*Prévoyance professionnelle LPP*» (23'922), «*Le contrat de travail*» (17'271), etc. (voir tableau ci-après)

Intitulé de la fiche fédérale	Nombre de fois fiche vue en 2011
Divorce et séparation	24'359
Prévoyance professionnelle (LPP)	23'922
Travail: le contrat de travail	17'271
Union conjugale: mesures protectrices de l'union conjugale	9'056
Tutelle et curatelle	8'476
Assurance-chômage (LACI)	7'953
Entreprise: créer sa propre entreprise	7'037
Entretien: obligation d'entretien des père et mère	6'216
Enfant de parents non mariés	5'419
Mineur-e-s: quelques aspects du droit des mineurs	4'999



Sur la base des informations et commentaires reçus notamment lors des séances du groupe de travail, on peut affirmer que le GSR est un outil important et utile aux professionnel·les de l'action sociale auquel·les il s'adresse en priorité, mais également auprès du public de manière plus large.

Le GSR est un instrument qui demande une attention constante. La rigueur dans les informations, la coordination entre fiches fédérales et cantonales et la mise à jour rapide et régulière sont les atouts du GSR et représentent une source d'informations de grande fiabilité. Il s'agit dès lors de trouver constamment des moyens adéquats permettant d'affiner la perception qu'en ont les usagères et les usagers et de connaître leurs besoins en la matière. A cet égard, les modifications effectuées en 2011 (relookage, nouvelles fiches, etc.) sont elles aussi essentielles pour que le GSR consolide encore sa reconnaissance en tant que référence dans le secteur social.

## **Plateforme documentaire**

La plateforme documentaire est ouverte à des groupes externes à l'ARTIAS.

## **Formation**

### **Séminaire de printemps, groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)**

Le GRP, constitué de cadres cantonaux de l'aide sociale, est chargé de l'organisation du séminaire de printemps, de la coordination et de l'harmonisation des pratiques de l'aide sociale en Suisse romande.

Le séminaire de printemps 2011, réservé comme chaque année aux membres du GRP et à leurs proches collaborateurs et collaboratrices, soit une trentaine de personnes, a eu lieu le 28 juin à Neuchâtel. La formule «*matin réservé à un thème, après-midi consacré aux questions d'application des normes CSIAS*» a été reconduite en 2011. Le thème de la matinée: «*Professionnel(le)s de l'aide sociale: quelle formation spécifique de base et quelle formation continue*» a rencontré un grand succès, selon l'enquête de satisfaction menée à l'issue du séminaire. Les participant·es tout comme les cadres cantonaux ont par ailleurs exprimé le souhait de voir être organisés, au niveau romand, par l'ARTIAS, des cours de base pour les nouveaux AS de l'aide sociale, ainsi que des cours de formation continue pour les AS déjà en fonction depuis quelque temps.

La seconde partie du séminaire a été consacrée, comme les années précédentes, à l'examen de différentes questions relatives à l'application des normes CSIAS.

Outre le séminaire de printemps et ses séances de préparation, le GRP a tenu deux autres séances ordinaires en 2011. Il a notamment passé en revue les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale et traité des conséquences, pour l'aide sociale, de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2011 des modifications de la LACI. Il a également passé en revue les différents systèmes cantonaux (Suisse romande) de prise en charge des cotisations d'assurance maladie pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Il a aussi traité des modifications des normes CSIAS au 1<sup>er</sup> janvier 2011, particulièrement celles relatives à l'indexation des montants pour l'entretien. Il a pu constater que seuls les cantons du Jura, du Valais et de Genève avaient modifié ces montants au début de l'année 2011, alors que Fribourg allait le faire au 1<sup>er</sup> juillet. Enfin Neuchâtel et Vaud ne les appliquaient pas en 2011.



## Manifestations

### Journée d'automne

Avenir Social ayant proposé de collaborer à l'organisation des journées d'automne, l'édition 2011 a été co-préparée par l'ARTIAS, Avenir Social et la Csias, sous pilotage de l'ARTIAS. Collaboration qui devrait être reconduite.

La journée 2011 s'est attelée à un sujet encore tabou: l'illettrisme. La fréquentation de cette édition «*Insertion: passer par la case départ/L'illettrisme, un frein à l'emploi*» a été largement plus basse que celle des années précédentes. Toutefois, les interactions avec le public ont été plus intenses, plus nombreuses. Le groupe de travail qui organise ces journées devra donc réfléchir à la meilleure manière de procéder pour l'édition 2012. Les actes de la journée 2011 ont été publiés sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) début décembre. Ils ont également été envoyés par mail à toutes les participantes et participants.

## Communication externe

### Interventions extérieures

Le président et l'équipe du secrétariat général ont été sollicités à diverses reprises en 2011. Conférences, cours, médias et autres interventions ont permis cette année encore de faire rayonner l'ARTIAS dans différents cercles.

### Mailings

Les dossiers du mois sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) font toujours l'objet d'une communication systématique à près de 3000 personnes en Suisse romande. La newsletter mensuelle s'est toutefois enrichie en annonçant les publications de la rubrique «*Veille législative*», et en mettant en exergue des sujets qui nous paraissent importants.

La base de données adresses de l'ARTIAS est mise à jour tous les mois, et développée continuellement.

## Financement

La Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) a soutenu financièrement l'ARTIAS en 2011, et a augmenté sa participation au financement du projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*».

Le soutien de la Loterie romande pour les années 2009 à 2011 a essentiellement concerné la veille, prospective et législative.

## Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'ARTIAS collabore ou participe aux groupes de travail suivants:

- Comité et comité directeur de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative;
- Groupement romand des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), voix consultative;
- Conférence des directeurs de l'action sociale (invité aux assemblées générales);
- Groupes normes de la CSIAS.
- Groupes informels de collaboration
- Groupe de projet «*Cohérence*»

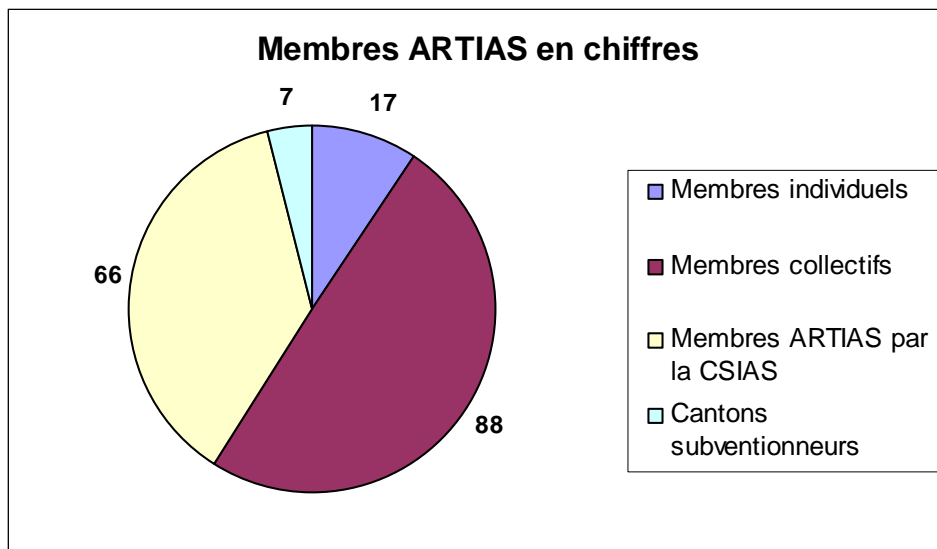
## Perspectives

L'année 2012 sera consacrée à la suite du projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*».

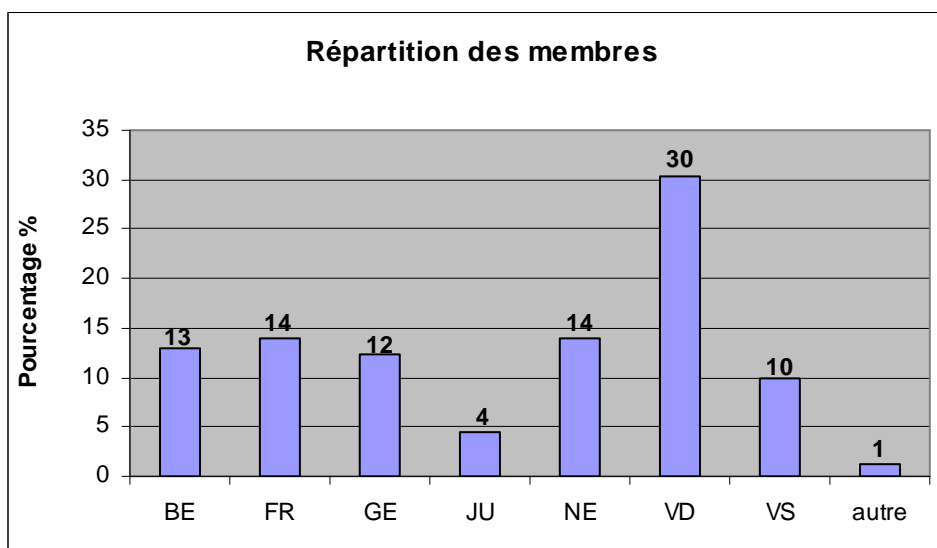
En parallèle, l'année 2012 devra à la fois permettre de renforcer la collaboration intercantonale romande, notamment par le biais du GRP, et de monter en puissance avec le projet de mise en lien de la politique sociale avec d'autres domaines.

Et enfin, le comité devra déterminer les axes stratégiques de fond pour le pilotage de l'association ces dix prochaines années.

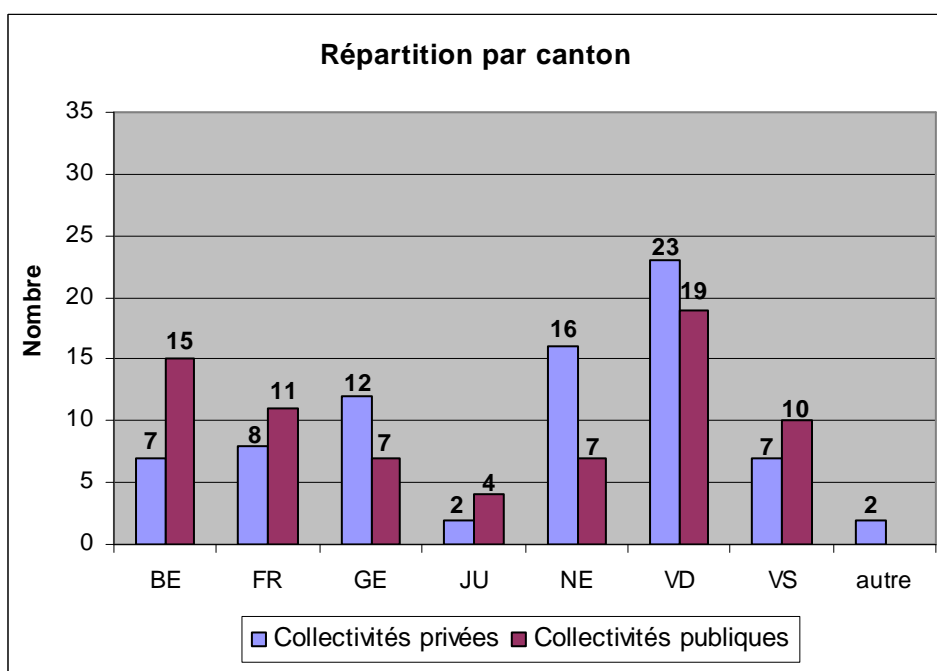
## MEMBRES (état au 31 décembre 2011)



**Total:  
178 membres**



**Total:  
150 membres  
collectifs**



# Comptes 2011 / Budget 2011

## COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES	Comptes 2011	Budget 2011
<u>Personnel secrétariat général</u>		
Salaires secrétariat général	269'562.80	260'000.00
Charges sociales	54'982.25	56'000.00
Récupération allocations perte de gain	0.00	0.00
<b>Total salaires bruts et charges sociales</b>	<b>324'545.05</b>	<b>316'000.00</b>
<b>Formation du personnel</b>		
	<b>104.60</b>	<b>4'000.00</b>
Frais de représentation	2678.00	4'000.00
remboursement frais de représentation	-938.80	-1'500.00
<b>Total frais de représentation</b>	<b>1739.20</b>	<b>2'500.00</b>
<u>Frais généraux secrétariat général</u>		
Loyer & électricité	16'790.85	17'000.00
Fournitures diverses	1'529.75	2'000.00
Mobilier, informatique	857.80	1'500.00
Affranchissement	313.70	300.00
Téléphone, fax, internet	373.20	2'500.00
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	1'265.40	2'000.00
Divers	565.35	1'000.00
<b>Total frais généraux secrétariat général</b>	<b>21'696.05</b>	<b>26'300.00</b>
<u>Frais généraux de l'association</u>		
Frais financiers et divers	28.55	200.00
Fiduciaire	1'300.00	1'400.00
Comité: note de frais	2'904.35	4'000.00
Comité: mandat président	11'181.00	12'000.00
<b>Total frais généraux de l'association</b>	<b>15'413.90</b>	<b>17'600.00</b>
<u>Veille et internet</u>		
<b>ARTIAS</b>	<b>10'731.00</b>	<b>30'850.00</b>
Frais hébergement	519.00	350.00
Mandat technique, maintenance	0.00	500.00
Création de contenu et mise à jour	* 0.00	30'000.00
Portail documentaire	0.00	0.00
Groupe de travail	212.00	0.00
Formation	0.00	0.00
Attribution de réserves	10'000.00	0.00
Prélèvement	0.00	0.00
<b>GSR</b>	<b>12'104.10</b>	<b>17'350.00</b>
Frais hébergement	290.00	350.00
Maintenance et correction du site	1'616.00	1'000.00
Marketing (affranchissement, publicité)	0.00	1'000.00
Mise à jour et création de fiches	10'000.00	15'000.00
Groupe de travail	198.10	0.00
<b>Veille sécurité sociale</b>	<b>25'500.00</b>	<b>40'000.00</b>
Veille législative: Avis de droit Auer LACI	13'500.00	10'000.00
Contribution CLASS	- 5'000.00	0.00
Contribution Initiatives des Villes	-2'000.00	0.00
Contribution CSIAS	-1000.00	0.00
Veille prospective - Projet Cohérence	0.00	0.00
Attribution Projet Cohérence	20'000.00	30'000.00
<b>Total Veille sécurité sociale</b>	<b>48'335.10</b>	<b>88'200.00</b>

\* Les salaires concernant les projets figurent sous la rubrique «Personnel secrétariat général».

<u>Activités</u>		
Manifestations	13'036.30	16'650.00
<i>Journée d'automne</i>	12'372.00	16'000.00
<i>Cours de printemps</i>	664.30	650.00
Groupes de travail	12.40	500.00
<i>GRP (normes)</i>	12.40	500.00
Information & relations publiques	195.00	500.00
<i>Marketing</i>	195.00	500.00
<i>ARTIASinfo</i>	0.00	0.00
<b>Total frais d'activités</b>	<b>13'243.70</b>	<b>17'650.00</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>425'077.60</b>	<b>472'250.00</b>

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2011</b>
--------------------------------	---------------------	--------------------

<u>Activités</u>		
Manifestations	15'363.00	26'800.00
<i>Journée d'automne</i>	14'768.00	26'000.00
<i>Cours de printemps</i>	595.00	800.00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>15'363.00</b>	<b>26'800.00</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2011</b>
-----------------	---------------------	--------------------

<u>Cotisations</u>		
Cotisations membres collectifs	23'500.00	22'000.00
Cotisations membres individuels	1'440.00	1'200.00
<b>Total cotisations</b>	<b>24'940.00</b>	<b>23'200.00</b>
<u>Produits financiers, intérêts</u>		
Intérêts poste et banque	1'703.36	1'200.00
Plus-value poste et banque	0.00	0.00
<b>Total produits financiers, intérêts</b>	<b>1'703.36</b>	<b>1'200.00</b>
<b>Don Loterie romande</b>	<b>120'000.00</b>	<b>120'000.00</b>
<u>Contributions</u>		
Contributions CLASS	150'000.00	150'000.00
Contribution CSIAS	75'078.50	74'000.00
<i>Contribution ARTIAS pour CSIAS</i>	- 1'040.00	0.00
Dons divers	50.00	0.00
<b>Total contributions</b>	<b>224'088.50</b>	<b>224'000.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>386'094.86</b>	<b>368'400.00</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2011</b>
-----------------	---------------------	--------------------

Report résultat d'exploitation	425'077.60	445'450.00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>425'077.60</b>	<b>445'450.00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-38'982.74</b>	<b>-77'050.00</b>

## Bilan au 31 décembre 2011

<b>ACTIF</b>	<b>au 31.12.2011</b>
Caisse	147.35
CCP 10-2156-5 (cpte association)	344'188.77
CCP 17-203034-8 (cpte manifestations)	14'130.85
BCV 910.31.97 cpte épargne	355'879.55
Impôt anticipé	3'638.71
Actifs transitoires	88'218.70
Stock fiches sociales	1.00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>806'203.93</b>
Mobilier-matériel informatique	1.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>1.00</b>
<b>Découvert</b>	<b>38'982.74</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>845'188.67</b>
<b>PASSIF</b>	<b>au 31.12.2011</b>
Passifs transitoires	52'550.85
<b>Total dettes à court et moyen terme</b>	<b>52'550.85</b>
Fonds LORO	120'000.00
Fonds GSR: projet bilinguisme	20'000.00
Fonds Projet Cohérence	134'549.85
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>274'549'85</b>
Réserves	214'419.67
Capital	303'668.30
<b>Total Fonds propres</b>	<b>518'087.97</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>845'188.67</b>

### Commentaires sur le bilan 2011

<b>Total du bilan</b>	<b>845'188.67</b>
<b>Passifs transitoires</b>	<b>52'550.85</b>
<b>Découvert</b>	<b><u>38'982.74</u></b>
<b>Fonds affectés à des projets 2012</b>	<b>753'655.08</b>
- LORO	120'000.00
- GSR (projet bilinguisme)	20'000.00
- Projet Cohérence	<b><u>134'549.85</u></b>
<b>Capital et réserves</b>	<b><u>479'105.23</u></b>